

Madrid le 27 mai 2010

Les enseignants du  
Lycée Français de Madrid  
en grève le 27/05/2010

Madame la Directrice de l'AEFE  
S/c Monsieur le Conseiller culturel de l'Ambassade de France à Madrid  
S/c Madame la Conseillère culturelle adjointe

S/c Monsieur le Proviseur du Lycée Français de  
Madrid

Madame la Directrice,

De nombreux enseignants du Lycée Français de Madrid se sont associés aujourd'hui au mouvement de grève national convoqué par la CGT, la CFDT, la FSU, SOLIDAIRES et l'UNSA dans le secteur public et privé et relayé localement par le SE-UNSA, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU.

Ils expriment par cette action leur opposition à la politique menée par le gouvernement :

- démantèlement du service public à travers la destruction de ses emplois,
- absence de revalorisation de leurs salaires et atteinte à leur pouvoir d'achat,
- remise en cause de leurs droits à la retraite.

Ils rappellent que d'autres choix politiques et économiques sont possibles et nécessaires.

Les personnels du Lycée Français de Madrid sont d'autant plus sensibles à ces problèmes que l'AEFE n'a pas manqué de mettre en application cette politique restrictive et pénalisante pour ses personnels en matière de rémunération. Ces mêmes personnels vous ont en effet maintes fois interpellée au cours de ces deux dernières années, à travers leurs courriers, leurs actions (grèves et non paiement des frais de scolarité) et les interventions de leurs représentants au niveau des différentes instances (Établissements du réseau, SCAC de l'Ambassade, CTP et CA de l'Agence) sur les dégradations récentes de leur situation en Espagne :

- pouvoir d'achat qui s'effrite : l'ISVL servi en Espagne est parmi les plus bas du monde et n'est pas indexé sur l'évolution des réalités locales,
- perte de rémunération pour les collègues en congé maladie : 50% de l'ISVL n'est plus versé dès le 1<sup>er</sup> jour du congé maladie,
- perte de rémunération pour les collègues scolarisant leurs enfants dans un établissement du réseau : la réforme de l'Avantage Familial et des modalités de paiement des frais de scolarité (décret 2007-1291 du 30 août 2007) s'est traduite localement par la perte du SFT dont bénéficiaient les résidents jusqu'en septembre 2007, mettant de nombreuses familles dans des situations financières difficiles et par les doubles prélèvements sociaux sur les Avantages Familiaux servis en 2007/2008 et 2008/2009. A ce tableau désastreux pour les familles avec enfants s'ajoutent les frais de 1<sup>ère</sup> inscription soumis à des augmentations annuelles scandaleuses et les difficultés pour ces familles d'accéder aux bourses scolaires.

Force nous est de constater aujourd'hui que nos appels répétés sont restés sans réponse, c'est pourquoi, les personnels en grève du Lycée Français de Madrid réunis en assemblée générale demandent aux organisations syndicales qui les représentent localement de déposer, dans les délais légaux, un préavis de grève sur le réseau Espagne pour tous les jours ouvrables du mois de juin 2010, jusqu'à obtenir de votre part des réponses satisfaisantes et définitives aux situations déplorables sur lesquelles ils vous interpellent depuis déjà trop longtemps.